

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL
Le 4 juin 2019, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Marie-Josée Thériault, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et
Linda Borris, greffière adjointe.
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 39.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-99

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La Maire déclare un conflit d'intérêts à l'item no 17 à l'ordre du jour.

Les items nos 4, 5, 7, 9, 11, 12, 16, 17 et 18 seront discutés à huis clos.

4. APPLICATION DES PESTICIDES – REQUÊTE D'UNE RÉSIDENTE DE LA RUE TURCOTTE

5. RÉVISION DES POLITIQUES ADMINISTRATIVES – SUIVI

6. CAMO – SUIVI (IMMIGRATION)

Un rapport est présenté par la Maire suite à la réunion du Comité d'adaptation à la main d'œuvre (CAMO) tenue le 30 mai dernier, notamment, des cours de francisation offerts aux adultes et des camps d'été de francisation pour enfants.

7. PROJET ACTION CHANGEMENT CLIMATIQUE – REQUÊTE DE L'AFMNB

8. DÉCLARATION DES DROITS DE L'HUMANITÉ – REQUÊTE DE LA MAIRIE DE SAINT-QUENTIN, PICARDIE

RÉSOLUTION 2019-100

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité soit signée par la Maire Somers. ADOPTÉE.

9. PROJET COMMUNAUTAIRE VILLE/GRC - SERVICE DE BRIGADIER-ÈRE SCOLAIRE

10. POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

Des exemplaires de la politique culturelle « guide à l'intention des municipalités » initiée et produite par l'Association acadienne des artistes professionnels du N.-B. et l'Association francophone des municipalités du N.-B., sont remises aux élus.

11. ARRÊTÉ SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL ET LE TRAITEMENT ANNUEL DES CONSEILLER-ÈRE-S

12. REQUÊTE D'UN DONATEUR – STRUCTURE GÉANTE

13. LIEUX DANGEREUX OU INESTHÉTIQUES – SUIVI DOSSIER 205, RUE MGR-MARTIN EST

RÉSOLUTION 2019-101

ATTENDU QU'un avis de conformité a été donné le 26 avril 2019 à la propriété située au 205, rue Mgr-Martin Est à Saint-Quentin, Nouveau-Brunswick, PID#50088269 PAN#3278423, en vertu de l'arrêté municipal no 17-2018 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la Ville de Saint-Quentin et de ses modifications et sous les dispositions énoncés aux articles 130 à 143 de la Loi sur la Gouvernance locale, chapitre 13, y compris les amendements ;

ATTENDU QU'aucun appel n'a été fait par les propriétaires et aucun recours pour corriger la situation n'a été mis en place dans le délai de 14 jours suivant la remise de l'avis de se conformer qui était le 10 mai 2019 ;

ATTENDU QU'en vertu des articles 137(1) à 137(5) de la Loi sur la Gouvernance locale, chapitre 13, la Ville de Saint-Quentin a le pouvoir de nettoyer, de réparer ou de démolir ;

ATTENDU QU'un rapport de la propriété a été commandé de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest en vertu du paragraphe 138 de la Loi sur la Gouvernance locale, chapitre 13, et a conclu que ce bâtiment, avec tous les problèmes structuraux décelés, que le manque de solidité du bâtiment crée un danger pour la sécurité du public et que le délabrement du bâtiment crée un danger pour la sécurité du public ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil autorise l'agent chargé de l'exécution et l'application de l'arrêté no 17-2018 et de la partie 13 sur les lieux dangereux ou inesthétiques de la Loi sur la Gouvernance locale, Gilles Croussette, de prendre les mesures décrites dans l'avis de conformité afin de rendre cette propriété conforme en la démolissant.

Proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2019-102

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'un appel d'offres par invitation soit lancé en vue de la démolition de la maison sise au 205, rue Mgr-Martin Est.

ADOPTÉE.

Quelques dossiers relatifs aux lieux dangereux ou inesthétiques seront ramenés à huis clos.

14. PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

Un rappel est mentionné relativement à la prochaine réunion ordinaire mensuelle soit, le mardi 11 juin prochain.

15. SERVICE D'EAU ET D'ÉGOUTS – DÉBRANCHEMENT

RÉSOLUTION 2019-103

En vertu de l'article 8 de l'arrêté no 16-2011 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le personnel du service des travaux publics procède à la fermeture du réseau de distribution d'eau chez les 42 propriétaires de résidences dont la facture n'aura pas été acquittée en entier au 20 juin 2019, 11 h.

ADOPTÉE.

16. RAPPORT DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

17. PROJET DE REZONAGE RUE LYNCH

18. COMITÉ DU PERSONNEL

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2019-104

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2019-105

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

Application des pesticides – requête d’une résidente de la rue Turcotte

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec les personnes clés et impliquées dans le dossier d’arrosage des champs à l’intérieur des limites municipales, et ce, afin d’être en mesure de répondre aux recommandations émises par une résidente de la rue Turcotte, sur l’application des pesticides.

Projet Action Changement Climatique – requête de l’AFMNB

Dans le cadre du Programme dans la Protection du Climat (PPC) de la Fédération canadienne des Municipalités (FCM) et avec l’approbation du Fond en Fiducie pour l’Environnement (FFE), le Conseil est informé que deux étapes sont à réaliser sous le projet « Transition Changements Climatiques » soit, mettre en œuvre le plan d’action local (étape 4), surveiller les progrès et présenter les résultats (étape 5), et ce, faisant suite au projet initial « Programme Action Changements Climatiques (PACC). Afin de poursuivre le programme, une contribution financière de 1 500 \$ peut être utilisée comme montant préliminaire. Le Conseil recommande de ramener ce dossier à la prochaine réunion.

Projet communautaire Ville/GRC – service de brigadier-ère scolaire

Le Conseil est informé que le formulaire d’évaluation des brigadiers et brigadières sera révisé et que le Gendarme Julien Vesselle effectuera des évaluations sporadiques et annuellement.

Arrêté sur la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers-ères

Le Conseil recommande de procéder aux 1^{re} et 2^e lectures de l’arrêté municipal no 02-2019, fixant la composition du Conseil de la Ville de Saint-Quentin et le traitement annuel des conseillers, avec ses modifications et en considérant l’ajout de la section « Frais de garde d’enfants », lors de la réunion ordinaire mensuelle du 11 juin 2019.

Requête d’un donateur – structures géantes

La requête d’un donateur en vue de l’installation d’enseignes aux entrées de la Ville afin de promouvoir les grandes structures dans la Ville, ne reçoit pas l’assentiment du Conseil.

(La conseillère Thériault se retire de la réunion pour conflit d’intérêts)

Lieux dangereux ou inesthétiques

Le Conseil est informé des dossiers qui ont été régularisés, notamment par la destruction de bâtiments et de certains cas non conformes à l’arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques. Il recommande d’obtenir de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO), une liste à jour des installations des abris d’hiver.

(La conseillère Thériault revient en réunion)

Rapport du comité des travaux publics

Le compte-rendu de la rencontre du comité des travaux publics tenue le 3 juin dernier ainsi que la rencontre avec M. André Boissonnault de la firme Boissonnault McGraw, le 21 mai 2019, sont présentés. Concernant l’incident survenue à l’intersection le 4 juin, le Conseil recommande de vérifier de la possibilité d’un remboursement des frais de sortie des membres de la Brigade d’incendie, par la compagnie fautive ; pour ce qui est du colmatage des rues, le Conseil recommande de prioriser les rues municipales plutôt que les rues provinciales ; quant à la requête d’un résident en vue du remboursement des dépenses reliées à des réparations suite à un bris survenu et réparé en 2018, s’élevant à 1 500,00 \$, celle-ci ne reçoit pas l’assentiment du Conseil.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d’intérêts)

(La Maire se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

Projet de rezonage rue Lynch

Les membres présents recommandent le projet initial et l'adoption de l'arrêté no 27-2018-1 en 3^e lecture, au cours des assises ordinaires du 11 juin prochain.

(La Maire revient en réunion)

Comité du personnel

a. Nomination d'un trésorier adjoint :

RÉSOLUTION 2019-106

En vertu des articles 71(2) et 76(2) de la Loi sur la gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que Mme Guylaine Pinault Martel soit nommé trésorière adjointe. **ADOPTÉE.**

b. Employés étudiants :

RÉSOLUTION 2019-107

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, que les étudiant-e-s Vanessa St-Pierre et Mathieu Caron soient embauchés aux postes d'adjointe administrative et de sauveteur national à la piscine municipale pour une période de 12 semaines à compter du 27 mai sous le programme SEED et de 8 semaines à compter du 24 juin 2019, respectivement, selon l'échelle salariale des employés étudiants 2019. **ADOPTÉE.**

Révision des politiques administratives – suivi

RÉSOLUTION 2019-108

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Thériault, que la politique no 2019-40 relative à l'émission des chèques soit adoptée telle que révisée. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2019-109

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 15.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe